

Action n°1.2	Estimer les effectifs pour toutes les stations connues et suivre les populations à long terme
Priorité	1
Axe(s) de travail	Connaissance.
Objectifs	OS1 : affiner la connaissance sur l'aire de répartition et les effectifs actuels de l'espèce.
Calendrier	2022 à 2024. Cette action est un préalable à la mise en place des autres mesures d'amélioration des connaissances et de sauvegarde. Elle doit être menée lors des premières années du Plan.
Contexte	Cinq populations sont actuellement connues en France (Vienne-Creuse, Charente, Dronne, Save et Adour-Luy-Arros), cependant seulement quelques stations des bassins de la Vienne et de la Creuse ont fait l'objet de suivis individuels sur plusieurs années. Le suivi des individus marqués n'est plus financé aujourd'hui, ce qui soulève la question de la pérennité des actions de suivi.
Description	Cette action vise à avoir une vision réelle de l'évolution démographique des populations par station et ainsi d'analyser la probabilité de détection, les effectifs totaux, le taux de mortalité et de recrutement pour les différentes populations connues. L'estimation des effectifs et le suivi à long terme doivent être réalisés selon des protocoles rigoureux permettant un traitement statistique approprié. Cette action vise également à stabiliser le suivi des populations dans le temps, puisque l'intérêt d'un suivi se situe dans le long terme. La réalisation de cette action nécessite de bien connaître la répartition des populations vivantes (action 11). L'élaboration d'un protocole standard pour la surveillance des populations de Grande Mulette est envisagée à l'instar de ce qui a été fait pour la Mulette Perlière (Boon et al., 2019). Il sera rédigé en concertation avec le comité de pilotage du Plan et devra être généralisé à toutes les populations suivies. Pour le suivi à long terme, le marquage individuel permettant des analyses statistiques de type CMR est préconisé, soit par étiquettes (ce qui induit une perturbation pour la recapture), soit par puces RFID (détectable et identifiable à distance sans déranger l'individu). Lors des prospections, l'habitat des individus sera décrit en utilisant des paramètres simples de caractérisation (granulométrie, vitesse du courant, largeur du cours d'eau, état de la ripisylve, présence ou non de bandes enherbées dans le cas de zones agricoles...).
Action(s) Associée(s)	Actions 11 et 8.2.
Indicateurs de résultats	<i>Indicateurs de mise en œuvre</i> : établissement d'un protocole standard de suivi, Nombre de stations suivies, Nombre d'individus équipés de marques individuelles. <i>Indicateurs de succès</i> : caractérisation de l'évolution des effectifs sur chaque station.
Échelles de travail	Régions Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
Éléments de budgétisation	<u>Estimation des coûts</u> Coût des dispositifs RFID Équipements : antenne, enregistreur, lecteur RFID ≈ 8 000€, transpondeurs (100 unités) : 250 €. Prospections de terrain Si prestation bureau d'études ou universités, pour une campagne de prospection (campagne de marquage ou de suivi) : <ul style="list-style-type: none"> préparation de la campagne de terrain, déplacements, matériels, rapports : environ 3 000 € ; coût d'une journée de prospection à pied (tout compris) : environ 700 € par personne ; coût d'une journée de prospection hyperbare (tout compris) : environ 1 500 € par plongeur (la législation impose un minimum de 2 personnes pour toute plongée en apnée ou hyperbare). Les prospections de terrain pourront aussi être réalisées par des agents de collectivités territoriales (départements des Landes...), de l'OFB, d'associations de protection de la nature... dans le cadre de leurs missions. <u>Financements possibles</u> Agences de l'eau, Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Régions, OFB, Collectivités territoriales, Fonds européens, Structures privées.
Animateur(s) de l'action	La structure animatrice du PNA coordonnera l'élaboration du protocole commun et devra être informée des suivis mis en place par les différents partenaires techniques et de leurs résultats.
Partenaires potentiels	Office Français de la Biodiversité, Conservatoires d'Espaces Naturels, Associations de protection de la nature, collectivités territoriales (départements...), Université de Tours, LPO, bureaux d'études et experts indépendants, Clubs de plongée...